



## Question écrite 20/34 de M. Desmet : parc public Paola.

Grâce à la nouvelle dynamique qui guide, aujourd'hui, notre Collège, le mois d'août 2020 a vu l'ouverture au public de deux jardins : celui de la maison des Arts, rue du Doyenné qui ne pouvait jusque-là être fréquenté que lors d'événements culturels et le parc Raspail. Ce dernier, soustrait depuis plus de 10 ans aux Ucclois.es, l'a été à la demande expresse des riverain.nes qui ont, depuis, retroussé les manches et entrepris les premiers travaux d'assainissement... à suivre !

Mais à quelques pas de l'espace Raspail, j'ai été surpris de découvrir au carrefour des avenues de la Princesse Paola et Joseph Jongen, un étonnant très petit parc annoncé public, le Parc Public Paola. De fait, il ressemble plus à un triste jardin en pente d'une habitation privée qu'à un espace officiellement dédié au public.

Je me permets donc de vous demander s'il s'agit bel et bien d'un espace public communal, quoique rien ne montre le contraire !

Le cas échéant, quelles sont, à court ou moyen terme, les intentions du Collège afin de réellement donner une vraie et intéressante affectation à cet espace qui, en dehors des entretiens nécessaires, me semble objectivement oublié par l'autorité publique.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous apporterez à ces réflexions

### **Réponse:**

Il s'agit effectivement d'un espace public, aussi surprenant que cela puisse paraître. Il est entretenu par le service vert.

Avec le chef du service vert, nous avons rencontré les nouveaux voisin.e.s de ce jardin pour un autre sujet et avons finalement échangé avec eux à propos de celui-ci.

Dans la philosophie du projet ARBRES avec le Centre d'Ecologie urbaine, qui veut qu'on travaille sur les arbres fruitiers en ville et la mise en bien commun de leurs fruits, nous souhaitons développer un projet de plantations de fruitiers, sous forme d'un verger collectif où les habitant.e.s pourront soigner les arbres, récolter les fruits et redistribuer leur production. Il nous semble intéressant d'aller sur du petit fruit et du basse tige, et pourquoi pas sur du raisin puisque la pente et l'orientation du site le permettent. Ces choix sont à co-construire avec les personnes intéressées de s'investir dans un tel projet lequel se développerait en collaboration avec la pépinière citoyenne.

Le timing du projet dépendra de la charge de travail des services communaux : s'ils ont réussi à absorber le retard dû au covid, nous pourrions planter déjà cet hiver après organisation des réunions préliminaires.